

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 14 avril 2015

Le quatorze avril deux mille quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal - rue de la Herse - sous la présidence de Monsieur Yves MARIE, Maire.

### Présents :

Yves MARIE, Jack PROUTHEAU, Sylvie DOUCET, Julie LECOMTE, Bruno ALAMICHEL, Michel DAUPTAIN, Adrienne PETIT, Pierre COUTURIER, Christian LAPEYRE, Eric TABARINO, Murielle MARINELLI-LAVIGNE, Henri FERRO, Lydia GALOPIN, Sophie GOUMAZ, Alexandre DAVAL, Lionel GUYOMARD,

### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique VAUDELLE donne pouvoir à Yves MARIE  
Myriam ROUILLARD donne pouvoir à Lionel GUYOMARD  
Antony DOUEZY donne pouvoir à Henri FERRO

### Absents excusés :

Romain GRUGIER, Axel TROTIGNON, Catherine GALIEGUE, Nathalie BIETRY et Peggy GUILLER

### Absents :

Lucie ANDRIEU, Elodie GRYGULA et David BOURGEOIS

Le Maire nomme Murielle MARINELLI-LAVIGNE, secrétaire de séance.

### Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2015

Eric TABARINO signale une faute d'orthographe page 21 avant dernier paragraphe : il faut lire « est » et non « et » comme écrit.

Pierre COUTURIER propose une précision, page 6 1<sup>er</sup> paragraphe, que pour 2016, la Commune pourrait retrouver des marges de manœuvre compte tenu d'une baisse prévisible de la surtaxe du SIA.

*Le compte rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents en tenant compte des remarques émises, moins trois abstentions pour absence.*

## **I / INFORMATIONS**

### **1. Comptes rendus, rapports et courriers divers**

*Commissions municipales :*

- Compte rendu de la Commission des Finances du 1<sup>er</sup> avril.

*Communauté de Communes du Val de Voise :*

- Compte rendu du Conseil Communautaire du 2 avril.

Divers :

- Compte rendu du Comité syndical SMET-SCOT du 10 mars ;
- Procès-verbal sommaire du Conseil d'administration du CCAS du 9 avril.

Le Maire fait lecture de la liste des documents transmis.

Sur le compte rendu SMET-SCOT, Pierre COUTURIER constate que le syndicat s'étend désormais avec la Communauté de Communes des Quatre Vallées et qu'il conviendra de réviser le SCOT en conséquence. Le Maire ajoute que la Commune est dans l'attente de la sortie de l'actuel SCOT et qu'il conviendra effectivement de le réviser pour intégrer la Communauté de Communes des Quatre Vallées. Il s'agit d'une cohérence de territoire avec Nogent-le-Roi.

Le début de la procédure actuelle de mise en place du SCOT date de 8 ans. Il est vrai que l'on dispose que de peu de retour sur expérience en la matière. De surcroît, quelques modifications administratives au fil du temps ont allongé le processus de mise en place.

Le Maire rappelle que les PLU seront soumis à l'approbation du syndicat en charge du SCOT.

## **II/ DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS**

### **1. DPU (Droit de Prémption urbain)**

Date de dépôt	Notaire	Nom adresse	terrain	Cadastre	Superficie	
19/03/2015	BCMGB	Mr et Mme COLLEVILLE	3 rue du Pont Colin	Ac n°511&512	1251 m <sup>2</sup>	Non exercé le 19/03/2015
27/03/2015	P.B.ASSOCIES	DELOBELLE Aubin et JULIENNE Anais	7/9 Grande rue Montlouet	266B n°476, 477, 478, 614, 617, 1432, 1433	6405 m <sup>2</sup>	Non exercé le 30/03/2015

### **2. Dépenses comprises entre 500,00 € HT et 15 000,00 € HT**

Fournisseur	produit	Affectation	Montant		Section
			HT	TTC	
10 DOIGTS	Fournitures pédagogiques	CTR Maternel	659.05	790.85	FCT
SMBP	Sable	Allées Parc des Oseraies	846.00	1 015.20	FCT

Le Maire fait lecture de la liste des achats.

Aucune remarque ou demande de précisions n'est formulée.

## **III / DECISIONS – DELIBERATIONS**

### **1. Budgets Primitifs 2015**

#### **Vote des budgets prévisionnels Commune, Eau potable et Assainissement**

Pour chaque budget, il y a lieu de reprendre et délibérer sur la reprise des résultats 2014.

Les budgets primitifs ont été étudiés et validés par la Commission des Finances du 1<sup>er</sup> avril.

Les documents budgétaires sont joints à l'ordre du jour.

Le Maire rappelle les éléments de préparation, notamment l'étude des CA et le DOB ainsi que les deux commissions des finances. L'essentiel des informations a donc été transmise concernant les budgets primitifs.

#### **BUDGET EAU POTABLE**

C'est un budget modeste constitutif de la seule distribution. Les moyens sont limités, le budget est alimenté par la seule contribution des usagers. Il faut garantir un prix de l'eau acceptable et accessible pour l'utilisateur.

Le Maire rappelle le principe de « vases communicants » entre les budgets de l'eau, de l'assainissement et du SIA puisqu'il a fallu dans un premier temps alimenter le SIA pour la construction de la station d'épuration préalablement à notre projet actuel d'extension des réseaux d'assainissement (budget assainissement). Pour l'eau, l'effort à fournir s'inscrit dans la continuité de

la reprise des branchements en plomb et sur un éventuel renforcement de la canalisation d'eau à Baglainval (concomitant au projet d'extension du réseau d'assainissement).

L'excédent 2014 s'élève à 28 573,62 €, la marge de manœuvre est donc très mesurée. De surcroît, il y a un emprunt en cours relatif aux travaux effectués faubourg de la Bretonnière.

Henri FERRO évoque le transfert de compétence en 2018 sur les sujets de l'eau et de l'assainissement. Le Maire signale que la Commune ne doit pas toutefois se désengager et doit poursuivre sa stratégie d'entretien et d'extension dans l'intérêt de la Commune et de ses habitants.

Pierre COUTURIER aborde le sujet des éventuels travaux à effectuer pour isoler « la Poivrette » et le raccordement de Montlouet au réseau de Gallardon.

#### Reprise des résultats :

→ Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide de reprendre et d'affecter les résultats de l'exercice 2014 de la manière suivante :

Désignation	Articles	Montant
<b>Excédent de fonctionnement 2014 reporté</b>	<b>R 002</b>	<b>28 573.62</b>
<b>Déficit d'investissement 2014 reporté</b>	<b>D 001</b>	<b>80 820.03</b>
<b>Excédent de fonctionnement 2014 capitalisé</b>	<b>R 1068</b>	<b>80 820.03</b>

→ Après en avoir délibéré, le Conseil adopte la section fonctionnement et investissement du budget primitif Eau Potable 2015 comme suit :

Recettes de fonctionnement			Vote		
Chap.	Nature	Montant	POUR	ABST	CONTRE
002	Résultat de fonctionnement reporté	28 573.62	19	0	0
042	OP d'ordre Transfert entre section	4 980.52	19	0	0
70	Vente de produits fabriqués, prestations de sces	70 000.00	19	0	0
		<b>103 554.14</b>			

Dépenses de fonctionnement			Vote		
Chap.	Nature	Montant	POUR	ABST	CONTRE
011	Charges à caractère général	18 000.00	19	0	0
022	Dépenses imprévues	2 111.87	19	0	0
023	Virement à la section INV	35 744.52	19	0	0
042	OP d'ordre de transfert entre section	37 539.53	19	0	0
66	Charges financières	10 158.22	19	0	0
		<b>103 554.14</b>			

Recettes d'investissement			Vote		
Chap.	Nature	Montant	POUR	ABST	CONTRE
021	Virement de la section FCT	35 744.52	19	0	0
040	OP d'ordre de transfert entre section	37 539.53	19	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 569.56	19	0	0
		<b>155 853.61</b>			

Dépenses d'investissement			Vote		
Chap.	Nature	Montant	POUR	ABST	CONTRE
001	Résultat d'investissement reporté	80 820.03	19	0	0
040	OP transfert entre section	4 980.52	19	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	22 800.00	19	0	0
21	Immobilisations corporelles	47 253.06	19	0	0
		<b>155 853.61</b>			

## **BUDGET ASSAINISSEMENT**

Budget avec plus d'aisance en prévision des futurs travaux du réseau d'assainissement sur le Mesnil et Baglainval.

Reprise des résultats :

→ *Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide de reprendre et d'affecter les résultats de l'exercice 2014 de la manière suivante :*

Désignation	Articles	Montant
Excédent de fonctionnement 2014 reporté	R 002	363 095.87
Excédent d'investissement 2014 reporté	R 001	95 338.84

A partir de 2015, la Commune retrouve une capacité d'emprunt qui permettra de financer nos investissements.

Pierre COUTURIER signale qu'il faudra se positionner rapidement sur le cadre de nos travaux au Mesnil et Baglainval pour pouvoir bénéficier de financements. Le Maire confirme l'intérêt de faire les deux tranches simultanément dans un souci de rationalisation.

Pierre COUTURIER ajoute que la prime d'épuration a baissé de 50 % en 2 ans.

→ *Après en avoir délibéré, le Conseil adopte la section fonctionnement et investissement du budget primitif Assainissement 2015 comme suit :*

<b>Recettes de fonctionnement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté	363 095.87	19	0	0
042	OP de transfert entre section	17 955.32	19	0	0
70	Produits des services, domaine, vente	77 000.00	19	0	0
		<b>458 051.19</b>			

<b>Dépenses de fonctionnement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
011	Charges à caractère général	67 000.00	19	0	0
022	Dépenses imprévues	5 025.00	19	0	0
023	Virement à la section d'investissement	299 011.55	19	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	76 770.00	19	0	0
66	Charges financières	244.64	19	0	0
67	Charges exceptionnelles	10 000.00	19	0	0
		<b>458 051.19</b>			

<b>Recettes d'investissement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	95 338.84	19	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	299 011.55	19	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	76 770.00	19	0	0
10	Dotations, Fonds divers et réserve	7 486.58	19	0	0
		<b>478 606.97</b>			

<b>Dépenses d'investissement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	17 955.32	19	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	32 437.66	19	0	0
21	Immobilisations corporelles	160 000.00	19	0	0
23	Immobilisations en cours	268 213.99	19	0	0
		<b>478 606.97</b>			

### **BUDGET COMMUNE**

Problématique : le contexte est contraint compte tenu de la diminution des ressources et de l'augmentation des dépenses. Dans le même temps, nos investissements en cours sont très importants.

Emprunt en cours : 350 000 € (emprunt long terme) et 300 000 € (court terme). Ces 650 000 € seront débloqués prochainement.

Un nouvel emprunt est à inscrire cette année.

#### Reprise des résultats :

**L'excédent total de fonctionnement 2014 : 568 955.78**

→ *Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide de reprendre et d'affecter les résultats de l'exercice 2014 de la manière suivante :*

Désignation	Articles	Montant
<b>Excédent de fonctionnement 2014 reporté</b>	<b>R 002</b>	<b>40 769.74</b>
<b>Déficit d'investissement 2014 reporté</b>	<b>D 001</b>	<b>303 230.23</b>
<b>RAR 2014 Dépenses d'investissement</b>		<b>1 143 098.81</b>
<b>RAR 2014 Recettes d'investissement</b>		<b>918 143.00</b>
<b>Excédent de fonctionnement 2014 capitalisé</b>	<b>R 1068</b>	<b>528 186.04</b>

#### Vote des taxes directes locales

<i>Taxes directes locales</i>	<i>Taux votés Depuis 2011</i>	<i>Proposition 2015</i>	<i>Produit fiscal</i>
d'habitation	20,94 %	20,94 %	729 759
foncière (bâti)	25,93 %	25,93 %	758 971
foncière (non bâti)	35,40 %	35,40 %	36 887
professionnelle – CFE (depuis 2011)	19,82 %	/	0

La stratégie de maîtrise des dépenses est constante depuis plusieurs années avec un objectif de maintien des taxes locales (pas d'augmentation).

La Commune connaît actuellement une situation difficile liée à une baisse des dotations de l'Etat, une baisse du produit des impôts (taxes des ménages), et au blocage de nos recettes issues de la taxe professionnelle suite à la décision de la Communauté de communes. Cependant, grâce à la maîtrise des dépenses et la baisse de l'endettement, le Maire propose pour 2015 le maintien des taxes locales.

→ Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil adopte la proposition de maintenir les taux et les fixe pour 2015 de la manière suivante :

Taxes directes locales	Taux votés en 2015
d'habitation	20,94 %
foncière (bâti)	25,93 %
foncière (non bâti)	35,40 %
professionnelle – CFE (depuis 2011)	19,82 %

#### Subventions associatives et scolaires

ASSOCIATIONS	Rappel des subventions octroyées en 2014	Montant demandé pour 2015	Montant proposé pour 2015
Judo	2 300	2 300	2 300
Gallardon Gym	1 650	1 650	1 650
Espérance Gallardonaise - majorettes	850	0	0
Tae kwon do	1 830	1 766	1 800
Pétanque gallardonaise	800	1 200	500
Archers de la Tour	400	400	400
Gaule Gallardonaise	1 000	1 000	0
Basket	3 800	3 900	3 800
Football	12 500	20 000	12 500
Tennis	200	500	200
Etats d'Ames - dessin	4 000	5 000	2 000
Les Tournesols	750	800	750
Espace Libre - musique	15 300	16 000	15 300
Syndicat d'Initiative	600	700	600
Club de l'amitié	750	750	750
AAMDGE - Association des Assistantes Maternelles de GALLARDON et de ses environs	1 100	1 200	1 100
Les 3 p'tits pas	150	0	0
Les Heures Tendres de Saint Mathieu	250	0	0
Comité de Jumelage	200	200	200
UCIAL	0	0	0
AC-ACPG	300	300	300
Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	300	300	300
FNACA	300	300	300
Prévention Routière	Repas	/	Repas
Comité St Mathieu	3 000	3 000	3 000
Collège (association sportive)	500	600	500
Vieux pistons	100	200	100
La Plume de Gallardon	400	1 000	500
Amicale des Sapeurs-pompiers		/	500
Jeunes Sapeurs Pompiers	0		200
Coopérative école maternelle	1 000	1 000	1 000
Collège-voyages scolaires	895,40		
Coopérative école primaire	9 500	9 500	9 500 + 600 (voyages)
Ecole élémentaire-voyages scolaires des CM2	1 836		

**Total subventions associatives : 53 030,00 € 62 766,00 € 49 250,00 €**

#### FONCTIONNEMENT :

##### Dépenses

012 : augmentation des charges de personnel due notamment à la revalorisation de la rémunération des agents de catégorie C.

6453 : Adrienne PETIT constate une inscription budgétaire en baisse en ce qui concerne les caisses de retraite. Cette baisse est consécutive au non remplacement d'un agent technique parti à la retraite.

014 : FPIC essentiellement

65 : contribution aux syndicats (SIVOS, SDIS)

Adrienne PETIT remarque la hausse de 30 000 € à 45 000 € de la contribution communale au CCAS. Le Maire explique que la dépense annuelle du CCAS s'élève à environ 56 000 €. Depuis plusieurs années, le CCAS avait un excédent qui était inutile et qu'il convenait de réduire. La contribution 2016 sera donc supérieure et conforme au besoin.

66 : La hausse est consécutive aux nouveaux emprunts.

67 : Voyages scolaires

042 : Amortissements

### Recettes

013 : Remboursement des absences du personnel

70 : Remboursement du Conseil Général dans le cadre de l'utilisation du gymnase par le Collège  
Participation de la CAF aux accueils de loisirs

73 : Elément de compensation de la Communauté de Communes dans le cadre de la fiscalité professionnelle

74 : Baisse des ressources (DGF)

75 : Diminution des recettes qui s'explique par la fin du bail (fin mars) de la société PETFOODS du local de l'ancienne imprimerie

Questions :

74 718 : Adrienne PETIT note une entrée de 100 000 € en 2014. Le Maire explique qu'il s'agissait en 2014 d'une recette exceptionnelle consécutive à la reprise du bâtiment de Changé par la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon.

7472 : Lionel GUYOMARD constate qu'il n'y a plus de subvention de la Région. En fait, la Région ne subventionne pas le fonctionnement.

INVESTISSEMENT :

Dépenses : Le Maire explique que les trois chapitres les plus importants sont les 20, 21 et 23 puisqu'ils correspondent aux dépenses réelles d'investissement de la Commune.

20 : Logiciels

204 : subventions d'aide aux entreprises

L'ensemble des dépenses d'investissement inscrites s'élève à 2 615 427,74 €, ce qui est très important.

Le Maire confirme que les gros projets en cours sont engagés et seront réalisés. Par contre, les nouveaux projets inscrits seront examinés au cas par cas en fonction de l'évolution du budget. Il faut nécessairement limiter l'endettement dans un contexte d'incertitude des ressources.

### Recettes

16 : emprunt inscrit de 630 000 €. Il s'agit de la somme maximale. L'emprunt devrait plutôt être de l'ordre de 450 000 €. Il sera ajusté en cours d'exercice selon le besoin précis.

10 : essentiellement le reversement de la section de fonctionnement.

024 : vente terrain zone industrielle

Adrienne PETIT constate que la Commune ne dispose pas de marge de manœuvre. Le Maire confirme et ajoute que les investissements sont ambitieux mais nécessaires (l'isolation de l'école s'inscrit dans la volonté de réduire les charges de fonctionnement, le nouveau centre technique est attendu depuis 20 ans)

→ Après en avoir délibéré, le Conseil adopte la section fonctionnement et investissement du budget primitif Communal 2015 comme suit :

<b>Recettes de fonctionnement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté	40 769.74	19	0	0
013	Atténuation des charges	19 500.00	19	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	100 629.00	19	0	0
70	Produits des services, domaine, vente	135 430.00	19	0	0
73	Impôts et taxes	1 985 263.00	19	0	0
74	Dotations, subventions et participations	1 137 925.00	19	0	0
75	Autres produits de gestion courante	38 000.00	19	0	0
76	Produits financiers	8.00	19	0	0
77	Produits exceptionnels	1 000.00	19	0	0
		<b>3 458 524.74</b>			

<b>Dépenses de fonctionnement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
011	Charges à caractère général	723 921.00	19	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 370 650.00	19	0	0
014	Atténuations de produits	52 000.00	19	0	0
022	Dépenses imprévues	50 519.32	19	0	0
023	Virement à la section d'investissement	43 000.00	19	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	120 710.71	19	0	0
65	Autres charges de gestion courante	1 005 774.95	19	0	0
66	Charges financières	80 948.76	19	0	0
67	Charges exceptionnelles	11 000.00	19	0	0
		<b>3 458 524.74</b>			

<b>Recettes d'investissement</b>			<i>Vote</i>		
Chap.	Nature	Montant	<i>POUR</i>	<i>ABST</i>	<i>CONTRE</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		19	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	43 000.00	19	0	0
024	Produits des sessions	53 248.00	19	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	120 710.71	19	0	0
041	Opérations patrimoniales		19	0	0
10	Dotations, Fonds divers et réserve	693 288.03	19	0	0
13	Subventions d'investissement	425 181.00	19	0	0
16	Emprunt	1 280 000.00	19	0	0
21	Immobilisations corporelles		19	0	0
		<b>2 615 427.74</b>			



Dépenses d'investissement			Vote		
Chap.	Nature	Montant	POUR	ABST	CONTRE
001	Résultat d'investissement reporté	303 230.23	19	0	0
020	Dépenses imprévues	38 356.70	19	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	100 629.00	19	0	0
041	Opérations patrimoniales		19	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	215 233.00	19	0	0
20	Immobilisations incorporelles	8 624.70	19	0	0
204	Subventions d'équipement versées	25 500.00	19	0	0
21	Immobilisations corporelles	326 424.74	19	0	0
23	Immobilisations en cours	1 597 429.37	19	0	0
		<b>2 615 427.74</b>			

## 2. Création de poste pour le recrutement du responsable de l'urbanisme

L'agent actuellement en charge a demandé sa mutation et sera radié des effectifs le 18 mai.

Une annonce de recrutement statutaire est parue sur la bourse de l'emploi du Centre de Gestion du 3 mars au 31 mars. La seule candidature statutaire réceptionnée ne rentre pas dans le cadre du profil défini.

Le Maire propose donc d'ouvrir aux candidatures « externes », c'est-à-dire de recruter un candidat non fonctionnaire. Le statut permet de le nommer « fonctionnaire stagiaire » sur le premier grade, soit adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe (poste sans concours). La personne est définitivement intégrée au bout d'un an si le stage est concluant.

Julie LECOMTE se renseigne sur le grade de l'agent en poste. Il s'agit d'un rédacteur.

Les entretiens se sont déroulés et le candidat est retenu. Il est prévu une période de recouvrement du 27 avril au 15 mai. La nouvelle personne devra acquérir les compétences.

Adrienne PETIT s'informe sur l'avancée du PLU. Le Maire explique que l'ensemble des documents a été réceptionné le 13 avril et sera très prochainement envoyé aux divers services de l'Etat concernés. Pierre COUTURIER rappelle que le délai de réponse est de trois mois à compter de la date de réception. A l'issue, l'enquête publique pourra être mise en place, probablement en septembre.

→ *Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal se prononce favorablement pour :*

- *créer un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet ;*
- *adopter conformément, la modification du tableau des effectifs ;*
- *inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé.*

## **IV/ QUESTIONS DIVERSES**

### Fermeture de la Mairie le mercredi

Sylvie DOUCET informe que les administrés posent des questions sur la fermeture de la Mairie et sur l'absence de l'agent.

Le Maire précise que les deux agents en charge se répartissent l'ensemble des ouvertures quotidiennes plus la nocturne du mardi. Actuellement un agent est absent pendant 1 mois et l'autre ne travaille pas le mercredi d'où la fermeture.

Le Maire rappelle que les services en Mairie travaillent à format restreint. Deux postes ont été supprimés en 2009 et n'ont pas été remplacés dans le cadre de l'ensemble des mesures prises pour réduire les dépenses.

Quelques dates

8 mai : Commémoration. Le Maire invite les élus à venir nombreux à Gallardon et à Montlouet.

30 mai : Concert à l'église : Requiem de Mozart

31 mai : Nettoyage de printemps

6 juin : Concert à l'église : Gospel

13 juin : fêtes de la musique

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire clôt la séance et remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation.

La séance est levée à 22h20

 Le Maire  
Yves MARIE